

venu nous attrister par le récit de ce qui se passait au parterre.

« Nous n'avons pas mis en délibération ce que nous devons faire; mais la même impulsion nous a fait accourir dans cette salle, pour vous dire, combien il est douloureux pour nous que ce jour où nos concitoyens nous ont honoré d'une bienveillance si affectueuse, soit menacé d'être troublé par des mouvements dont le foyer est parmi vous. Non, messieurs, vous ne porterez pas à nos cœurs une si vive affliction, nous allons interrompre les graves occupations qui nous sont confiées, nous allons partager vos amusements, convaincus de l'ordre et de la tranquillité qui vont exister dans le spectacle.

« Est-il un de vous, messieurs, qui ignore que les seules réclamations permises sont celles qui sont adressées à vos représentants, aux ministres des lois ?

« Venez à nous, et vos griefs seront aussitôt réparés que connus; mais oubliez-les pour un moment, et ne songeons qu'au plaisir de terminer avec harmonie cette mémorable journée. »

Ce discours fut vivement applaudi. Les acteurs reparurent sur la scène, le spectacle se termina au milieu d'un profond silence, tout le monde se retira ensuite, bien convaincu qu'aucune société ne peut subsister sans l'amour de l'ordre et sans une entière soumission aux dépositaires de la puissance publique.

Le lendemain de cette journée mémorable dans les fastes de notre cité, le Maire et les Officiers municipaux se réunirent dès le matin à l'Hôtel-de-Ville, dans le but de rétablir par une ordonnance sévère la décence et la tranquillité compromises dans notre théâtre par une poignée de perturbateurs, dont l'exemple entraîne toujours la jeunesse sans expérience.

Le soir, au sein du conseil général, M. Dupin, procureur